



La MSA, ce sont 16 000 hommes et femmes qui s'engagent pour l'agriculture. Depuis près de 75 ans, ils s'occupent de la protection sociale des agriculteurs et des personnes travaillant dans le monde agricole ainsi que leurs familles. La MSA gère toutes les prestations familiales, les prestations santé, la retraite... En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, elle prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels. Et tout cela au même endroit !

Vous souhaitez réorienter votre carrière et bénéficier **d'avantages liés au statut de médecin salarié.**

Vous souhaitez développer de nouvelles compétences, vous investir sur des champs d'activités variés et contribuer ainsi à améliorer la prévention et les soins aux assurés sociaux.

Devenez médecin-conseil et découvrez une nouvelle façon de pratiquer votre métier.

- Vous serez un acteur essentiel de l'amélioration du système de santé.
- Vous exercerez au sein du Service du Contrôle Médical de la Caisse de MSA Auvergne dont les objectifs sont de garantir la juste utilisation des ressources, de renforcer la pertinence des soins, l'accès aux soins et de développer la prévention conformément à la stratégie nationale de santé et au plan de gestion du risque.
- Vous bénéficierez d'une **formation initiale dès votre prise de fonction.**
- Vous bénéficierez également d'**actions réalisées au titre du développement professionnel continu et de la formation continue.**

Intégré(e) au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, dentistes, infirmiers et personnels administratifs, et sous l'autorité du médecin-conseil chef de service du contrôle médical, vous aurez pour mission générale de :

- Apporter à la caisse son expertise sur le système de santé.
- Représenter la caisse et l'institution dans les instances partenariales et conventionnelles.
- S'assurer du caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement et de leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Evaluer la pertinence du parcours de soins de l'assuré atteint de pathologie chronique ou professionnelle et
- accompagner les situations particulières dans une approche globale en lien avec la médecine du travail, les services sociaux et le médecin traitant.
- Assurer des missions de contrôle et de conseil auprès de la caisse, des instances extérieures vis-à-vis des assurés, des professionnels de santé, des établissements de santé.
- Contribuer à la gestion du risque par des actions de maîtrise médicalisée des dépenses de santé, de lutte contre la fraude.
- Contribuer aux actions contentieuses conventionnelles et ordinaires notamment.
- Contribuer par son expertise médicale et ses compétences méthodologiques aux missions de la caisse sur les volets organisation des soins, prévention, promotion de la santé.



## VOTRE CONTRAT

Le lieu de travail est basé sur le site de Clermont-Ferrand avec des déplacements sur des zones définies en fonction des besoins et du lieu de résidence. Le périmètre d'intervention couvre l'ensemble du territoire MSA Auvergne.

CDI, Temps plein ou temps partiel.

## VOTRE PROFIL

- Titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou Titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé, pour les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'union Européenne, en application de l'article L.4131-1 du Code de la Santé Publique ou Titulaire d'une Autorisation individuelle d'exercice prévue par l'article L.4111-2 du code de la Santé Publique pour les candidats ressortissants d'un Etat tiers.
- Connaissance des orientations institutionnelles et des enjeux de la protection sociale en particulier dans le domaine des politiques de santé.
- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des missions du service du contrôle médical.
- Connaissance des outils Informatiques et bureautiques.
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles.
- Capacités d'anticipation, d'organisation et d'adaptation au changement.
- Qualités relationnelles et goût du travail en équipe.
- Permis B obligatoire.

**N'HESITEZ PLUS !**

## NOUS VOUS PROPOSONS

- Horaires flexibles avec un dispositif de forfait jours (forfait temps plein ou forfait réduit), Rémunération incluant un 13ème mois / Prime d'intéressement, Véhicule de fonction, Plan d'épargne entreprise (PEE) / Plan d'épargne retraite (PER), Possibilité de télétravail (accord d'entreprise), Ticket restaurant, mutuelle, CSE.

.....

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Docteur SKRZYPCZAK -  
Médecin Conseil Chef de service au 04 73 43 75 23

Merci d'adresser votre candidature (cv+lettre) à : <https://jobaffinity.fr/apply/lfjcfzlz2l66v6crrl1>

